

Roscoff infos

Magazine d'informations municipales

N° 37 | Mars - Avril 2017



 VilleRoscoff

 @VilleRoscoff

Mi-mandat : bilan et perspectives



Haut Léon Communauté

p. 4

Budget 2017

p. 5

Les Johnnies

p. 12

Les activités
du Centre Nautique

p. 14

Haut-Léon
Communauté





L'Édito du Maire

“ **Demain s'invente à Roscoff** ”

Depuis quelques années, les collectivités locales subissent de profondes mutations : baisse des dotations, fusion et mutualisation des territoires...La commune de Roscoff n'y échappe pas.

Au premier janvier, une nouvelle intercommunalité est née : Haut Léon Communauté composée de 14 communes. Cette nouvelle organisation implique un nouveau fonctionnement et le déploiement d'une charte de territoire où chaque commune doit y trouver son compte. Au sein de cette entité, la ville de Roscoff conserve le nombre de ses représentants avec 5 conseillers communautaires et pourra, de ce fait, faire entendre sa voix.

Dans un même temps, les collectivités doivent contribuer au redressement des comptes publics et à la réduction du déficit budgétaire. Depuis 2013, la ville a subi une baisse des dotations de l'Etat de près de 880 000 € tout en assumant des charges nouvelles (pour exemple : mise en place des temps d'activités périscolaires.).

Dans l'élaboration de notre budget 2017 et comme les années précédentes, nous donnons la priorité aux investissements sans pour autant augmenter la fiscalité locale. Cette volonté affichée nécessite de trouver de nouvelles ressources. La ville peut prétendre aux subventions accordées par l'Etat au titre de la TEPCV « Transition Energétique pour une Croissance Verte ». Notre commune s'inscrit dans cette dynamique grâce à l'Agenda 21 et aux nombreux projets liés au développement durable.

Nous sommes à mi-parcours de notre mandat électoral et nous tenons nos engagements. Vous pourrez le constater, à travers ce numéro, qui expose les actions réalisées depuis 2014 et les projets à venir.

Le développement de nos services en faveur de tous, l'attrait touristique, le dynamisme des entreprises, l'attractivité et l'augmentation de nos commerces de proximité font de Roscoff une commune dynamique.

Le 25 janvier dernier, Le Télégramme titrait « Demain s'invente à Roscoff » pour évoquer le nouveau programme européen lié au développement de la filière des algues dans le domaine des biomatériaux et des produits de santé. Notre territoire est en pleine mutation mais Roscoff dispose de toutes les clés pour résolument aller de l'avant.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Julien Basset

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 500 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

[facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)
 twitter.com/VilleRoscoff

“ **Emañ an amzer da zont e Rosko** ”

Un nebeud bloavezhioù zo ez eus cheñchamantoù bras er strollegezhioù lec'hel : nebeutoc'h a arc'hant roet gant ar Stad, tiriadoù kendeuzet ha kenlodennet... Ne dremen ket kumun Rosko e-bioù dezho.

D'ar c'hentañ a viz Genver e oa bet savet un etrekumunezh nevez : Gorre-Leon Kumuniezh, gant 14 kumun ha. Diwar an aozadur nevez-se e vo ur mont en-dro nevez hag ur garta evit an tiriad a ranko bezañ diouzh pep kumun. E-barzh an ensavadur-se e chomo digemm niver dileuridi kêr Rosko, gant 5 kuzulier kumuniezhel. Dre-se e c'hell he mouezh bezañ klevet.

War ar memes tro e rank ar strollegezhioù sikour adlakaat ar c'hontoù publik en o sav ha digreskiñ an toull e budjed ar vro. Abaoe 2013 he deus ranket kêr resev tost da 880 000 € nebeutoc'h digant ar Stad en ur sammañ kefridioù nevez (da skouer, lakaat ar mareoù obererezhioù troskol war-sav.). Evit sevel hor budjed e 2017, evel er bloavezhioù kent, e lakaomp ar postadurioù da dremen da gentañ anez kreskiñ an tailhoù lec'hel evit kement-se. Pa fell deomp ober an dra-se e rankomp kavout arc'hant e lec'h all. Gellout a ra kêr goulenn ar skoaziadoù a vez roet gant ar Stad evit ar CEKG « Cheñchamant Energiezh evit ur C'hresk Glas ». Emañ hor c'humun el lusk-se abalamour d'an Agenda 21 ha d'ar mennadoù niverus a-zalc'h ouzh an diorren padus.

Emaomp e kreiz hor respet ha d'erc'hel a reomp d'hor ger. Gellout a reoc'h gwelet kement-se en niverenn-mañ a ziskouez ar pezh a zo bet graet abaoe 2014 hag ar mennadoù da zont.

Lusk zo gant kumun Rosko, peogwir e tiorroomp hor servijoù evit an holl, e tedennomp touristed, ez eus birvilh gant hon embregerezhioù, e vez desachet tud gant hor stalioù, ha muioc'h-mui zo anezho.

D'ar 25 a viz Genver e c'helled lenn en Télégramme « Emañ an amzer da zont e Rosko », titl ur pennad ma oa anv eus ar programm europat nevez a-zalc'h ouzh diorroadur filierenn ar bezhin war dachenn an danvez bev hag ar produioù evit ar yec'hed. Emañ hor c'horn-bro o cheñch da vat, met emañ tra-pep-tra gant Rosko evit mont war-raok a-zevri.

Joseph Séité

25 MARS

Marche de soutien à Roscoff pour défendre le Centre de Perharidy (Fondation Ildys) menacé par la réforme de la Ministre de la Santé, Marisol Touraine.
Une pétition de soutien est en ligne : www.petition-perharidy.fr



GROS PLAN

sur janvier et février

▼ Dimanche 1^{er} janvier – Plage de Traon Erch

Bain du premier de l'an : 155 courageux

Depuis 1991, le bain du nouvel an se déroule sur la plage de Traon Erch à l'initiative de Jean Jacob, aujourd'hui âgé de 88 ans. Ce 1^{er} janvier, l'eau était à 10°C, la température de l'air à 9° et les baigneurs comptabilisés à 155. La présence d'une équipe de tournage sur les lieux n'a rien changé au rite du départ au son du clairon. Les plus jeunes des nageurs sont restés moins de cinq minutes dans l'eau alors que les plus aguerris ont fait durer le plaisir jusqu'au quart d'heure. Tous ont été réconfortés sur la plage par des boissons chaudes offertes par la municipalité. La foule de quelque 400 curieux a apprécié ce moment, encadré par les équipes de la SNSM.



Retour en images

▲ Vendredi 6 janvier – Restaurant Prety Skol

De nombreux rois et reines au restaurant scolaire

La traditionnelle galette des Rois était inscrite au menu du restaurant scolaire, pour le plaisir des quelques 120 convives, présents en ce début de rentrée 2017. Manon Le Fouler et Olivier Peron ont fait l'unanimité chez les petits comme les grands, avec une authentique galette à la frangipane et à la crème pâtissière.

▼ Vendredi 6 janvier – Salle Polyvalente

Le Maire adresse ses vœux à la population

Le maire, Joseph Séité, a adressé ses vœux devant 300 personnes début janvier. Lors de son allocution, il a présenté la nouvelle structure Haut-Léon Communauté mais également rappelé aux administrés, les actions réalisées en 2016 et les nombreux projets portés par la ville : création d'un éco-quartier, d'une maison médicale, d'une piste cyclable ou encore la construction d'un centre nautique. Il a également fait part de sa satisfaction en évoquant la dynamique touristique sur la commune et l'activité commerciale qui ne cesse d'augmenter.



▼ Jeudi 12 janvier - Mairie de Roscoff

4500 € pour le Téléthon

L'Association Roscovite contre les Myopathies (ARM) a remis un chèque de 4500 € à la section du Nord Finistère du Téléthon représentée par M. Boutrois. Cette somme a été récoltée grâce aux initiatives de l'association comme sa participation active à la Fête de l'Oignon en août ou encore l'organisation du Téléthon en décembre sur la commune. A cette occasion, Le président, Patrick Faucon Dumont, a également remis des diplômes d'honneur aux membres de l'association.



◀ Samedi 14 janvier – Espace Méheut

Isabelle Paoli reçoit le diplôme d'honneur de la ville

Les membres des associations roscovites étaient conviés, en ce début d'année, à l'espace Mathurin Méheut, pour la cérémonie des vœux. Joseph Séité a profité de cette occasion pour distinguer une bénévole, Isabelle Paoli, en lui remettant le diplôme d'honneur de la ville. « Isabelle est un symbole car elle est un lien entre les services de la ville comme employée communale et avec les associations, comme bénévole depuis 20 ans, notamment au sein d'Ar Boutou Nevez, elle est toujours souriante, agréable et volontaire » a-t-il expliqué lors de la remise.

▼ Samedi 28 janvier – Espace Méheut

« Au bal, au bal masqué, ohé ohé... »

Le service enfance-jeunesse et le Conseil Municipal Enfants sont heureux du succès du bal masqué organisé au mois de janvier. Pas moins de 274 entrées payantes ont été comptabilisées et les recettes ont été reversées à l'antenne Saint-Politaire des Restos du Cœur. Des dons en nature (produits pour bébés) se sont ajoutés aux fonds collectés.



▶ Vendredi 27 janvier
Station Biologique

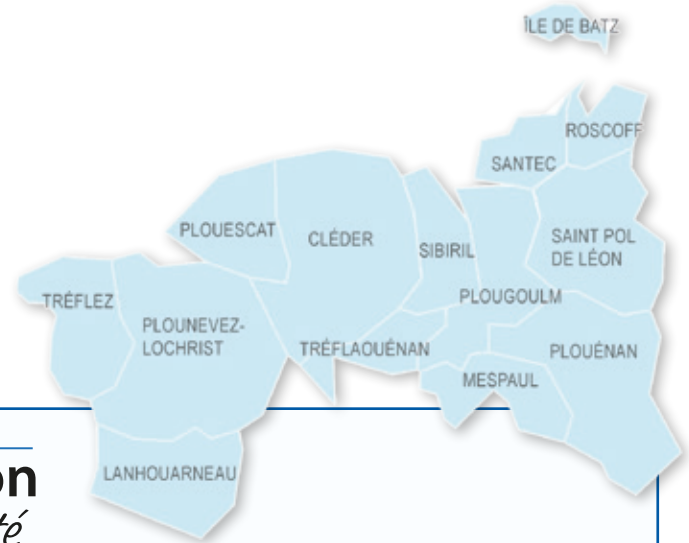
Thierry Mandon, secrétaire d'état, en visite à Roscoff

En visite à la Station biologique, le secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Thierry Mandon, était l'hôte de Bernard Kloareg, directeur de la Station Biologique. Ce fut l'occasion d'évoquer l'un des projets phare de la Station : « Blue Train ». Dévoilé en mai 2016, ce projet vise à développer la bio-économie bleue et à former l'ensemble des acteurs de l'économie maritime aux évolutions des biotechnologies marines, aujourd'hui en plein essor.

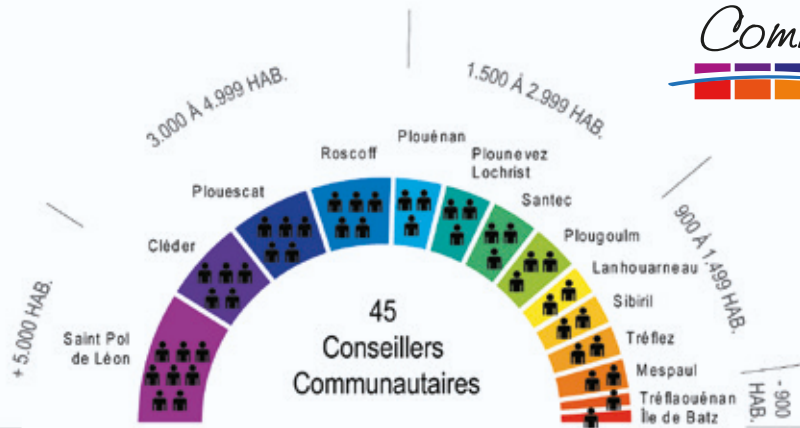


Haut Léon Communauté

Née de la fusion entre la Communauté de Communes du Pays Léonard (CCPL) et celle de la Baie de Kernic (CCBK), Haut Léon Communauté représente aujourd'hui 14 communes, 32 804 habitants et 152 agents territoriaux.



Haut-Léon Communauté



45 conseillers communautaires

Composé de 14 communes et constituant un ensemble de 32 804 habitants, le nouvel établissement se voit doté d'un nouveau conseil communautaire composé de 45 membres, ainsi que d'un bureau communautaire constitué d'un président et de vice-présidents. La ville de Roscoff conserve le nombre de ses représentants avec 5 conseillers communautaires.

Une charte de territoire

Haut-Léon Communauté doit déterminer ses compétences, obligatoires ou optionnelles qui l'autorise à mettre en œuvre des politiques publiques et à assurer des services publics pour les habitants, les acteurs sociaux, économiques... du territoire. La fusion se traduit également par de nouvelles solidarités financières et fiscales. Elle suppose un processus d'harmonisation progressif des régimes fiscaux des différentes communautés et impose une unification des taux d'imposition intercommunaux sur différents impôts comme la cotisation foncière des entreprises, la taxe d'habitation, les taxes foncières, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères...

Pour cela, les maires des communes et les présidents de la CCPL et de la CCBK ont décidé d'élaborer une charte de territoire comprenant un projet de territoire, un pacte financier et fiscal ainsi qu'un nouveau schéma de mutualisation.

Schéma de mutualisation

La démarche de mutualisation déjà mise en place avec pour exemple l'instruction des autorisations du droit du sol sera amenée à s'étendre. Une réflexion étant en cours sur d'autres pistes de mutualisation : archivage, police municipale, médiathèques, accueils collectifs mineurs, politique jeunesse, prévention et sécurité au travail, systèmes informatisés et centres nautiques.

Une fusion à plusieurs échelons

Les compétences obligatoires et optionnelles vont être amenées à évoluer à l'horizon 2020, notamment en matière d'eau, d'assainissement et de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, tout comme les actuelles réflexions sur un éventuel élargissement de la mutualisation. La création de Haut-Léon Communauté est donc la première étape de cette nouvelle intercommunalité dont le futur va se dessiner au fur et à mesure des années.

Fonctionnement des services

Le siège de Haut-Léon Communauté est localisé à la Maison des Services Au Public (MSAP), située au 29 rue des Carmes à Saint-Pol-de-Léon. L'intercommunalité est structurée selon 5 pôles de compétences :

- administration générale,
- aménagement du territoire,
- environnement,
- services au public,
- développement territorial.

Joseph Séité, Maire de Roscoff, vice-président est chargé du tourisme et les cinq élus de Roscoff siègent chacun dans une des commissions.



Joseph Séité, Marguerite Robin, Maryvonne Bouchl, Gilbert Chapalain et Anne-Marie Guyader Denieul sont les cinq conseillers communautaires pour Roscoff.

Le budget

Roscoff
Agenda21

Roscoff évolue et l'équipe municipale veille à la maîtrise des dépenses

Si la situation financière de la ville est saine, la baisse des dotations de l'État, les réalités économiques et sociales, les échéances électorales à venir incitent à l'anticipation et la vigilance, dont l'équipe municipale fait preuve depuis 2014. C'est dans cet esprit que la Ville a engagé depuis 2 ans maintenant, une démarche interne visant à réduire ses dépenses de personnel et de charges générales. Ce travail conjoint entre élus et services vise, bien au-delà du seul exercice 2017, à préserver un autofinancement permettant d'investir pour le quotidien des Roscovites.

Des choix affirmés

L'équipe municipale souhaite :

- améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants en poursuivant ses efforts en matière de développement durable,
- accueillir de jeunes ménages et familles sur la commune,
- poursuivre des investissements conséquents s'inscrivant dans le projet de territoire de la commune.

Grâce à :

- un autofinancement permettant d'investir et de mettre en œuvre le plan d'actions municipal,
- une recherche et une mobilisation de financements possibles (obtention de subventions au titre du programme de Transition Energétique pour une Croissance Verte (TEPCV) ou encore du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIL).
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- une maîtrise de la pression fiscale,
- une réduction de l'endettement.

Ainsi, le budget 2017 s'inscrit dans la continuité de la démarche engagée depuis 2014 :

- pas d'augmentation du taux des impôts locaux ;
- baisse des charges de personnel,
- répartition de l'investissement entre le financement de projets majeurs du mandat et l'aménagement continu de la ville tout en réduisant l'endettement

➔ **1 100 000 €**
pour des travaux
et de nouvelles acquisitions

➔ **Baisse de 24 %**
des dépenses de fonctionnement
entre 2013 et 2016

➔ **Baisse de la dette :**
- 1 000 000 d'€
(entre 2013 et 2016)

➔ **Augmentation
des droits de mutations**
(montant des droits et taxes perçus pour la vente d'un bien pour
le compte de l'Etat et des collectivités locales)
203 660 € en 2016 grâce à de nombreuses ventes
(maisons, commerces...)
Cette dynamique va se poursuivre en 2017 car l'ouverture de
plusieurs commerces est annoncée dans des immeubles
jusqu'alors affectés à du logement ou inoccupés.
Commerces sur Roscoff : 2015 : 95 / aujourd'hui : 105



Des investissements durables en 2017

Les gros investissements sont décalés pour des raisons indépendantes de la volonté de reporter mais pour répondre à des impératifs réglementaires liés à l'environnement ou l'urbanisme. (Voir p.10)

Plus de 55 % des investissements inscrits au budget principal de l'exercice 2017 intéressent plusieurs axes de l'Agenda 21. Bon nombre d'entre eux concernent le développement durable et plus particulièrement les déplacements doux, les économies d'énergie mais aussi, la participation au financement de l'éco

quartier (sur le budget « eau » et sur le budget principal), et les boîtes à livres destinées à déposer ou prendre des livres à la disposition du public, sur l'espace public.

- **L'éco quartier** : 103 000 € (+ 57 000 € sur le budget « eau »)
- **Déplacements doux** (pistes cyclables) : 192 000 €
- **Aménagements de loisirs et éducatifs** : 30 000 €
- **Effacement de réseaux** : 50 000 €
- **Travaux d'économie d'énergie, de sécurité** : 125 000 €

- **Environnement** : 69 000 €
- **Accessibilité** : 46 000 €.

D'autres travaux ou achats de matériel pourraient s'ajouter en cas d'obtention de subvention au titre du programme de « Transition Energétique pour une Croissance Verte ». Des **travaux de voirie** sont programmés pour 160 000 € ainsi que le **renouvellement de matériel, outillage** pour les services municipaux afin de rendre un service adapté aux attentes des divers usagers.

Elections 2017

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Les législatives les dimanches 11 et 18 juin.

Pour voter, RDV à l'Espace Mathurin Méheut, dans les salles Rannic et Astan (rez-de-chaussée).

Merci de vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h et pour les élections présidentielles jusqu'à 19h.

Plus d'infos :
service élections - 02 98 24 43 00

Destination des cendres funéraires

La dispersion des cendres funéraires peut se faire en pleine nature, en mer à 300 m minimum des côtes et à marée haute ou en immersion (dans une urne biodégradable), à la montagne, ou à la campagne.

Il est interdit de disperser les cendres dans une propriété privée et sur l'espace public (y compris les plages, fleuves et les rivières).

Une demande d'autorisation à l'autorité municipale est obligatoire (téléchargeable sur le site : www.roscoff.fr). Des précisions sur la dispersion (nom, prénom, date et lieu approximatif) sont notées sur les registres du cimetière. Un arrêté modificatif du règlement du cimetière est consultable en Mairie.

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Emplois saisonniers été 2017

La ville de Roscoff propose aux lycéens et étudiants des emplois en période estivale pour renforcer ses équipes : animation, patrimoine, entretien des bâtiments, nettoyage de la ville et des plages, sécurité sur la voie publique. Les candidats peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) par courrier ou courriel à la mairie **avant le 18 mars 2017**.

**Hôtel de Ville - 6, rue Pasteur
CS 60069 - 29682 Roscoff Cedex
secretariat.mairie@roscoff.fr**

Emploi à domicile : un crédit d'impôt pour tous les ménages

En 2017, l'avantage fiscal visant à favoriser le recours aux services à la personne et à l'emploi d'un salarié à domicile va prendre la forme d'un crédit d'impôt pour l'ensemble des ménages, y compris les ménages inactifs non assujettis à l'impôt sur le revenu (en particulier les retraités). Grâce aux exonérations sociales et fiscales mises en place par le Gouvernement, il est désormais moins cher de déclarer un salarié que de ne pas le déclarer.

Deux bornes de recharges pour véhicules électriques

Le syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) a entrepris, l'an dernier, d'équiper le département en bornes de recharge pour véhicules électriques. Près de 150 bornes seront installées dans le Finistère d'ici à la fin de l'année.

Deux d'entre elles sont installées à Roscoff : l'une sur le parking Célestin-Seité, à proximité de la bibliothèque municipale, l'autre sur le quai d'Auxerre, à côté de l'office de tourisme. Les élus et techniciens, en présence du Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) ont assisté à une présentation de leurs utilisations. Le coût des travaux est arrêté à 12 000 € HT par borne (subventions : 50 % Ademe, 20 % Conseil Régional, 5 %

Conseil Départemental, 25 % SDEF). Le temps de recharge varie d'une heure et demie à trois heures et demie. Pour lancer la charge, il faut ouvrir un compte gratuitement sur le site internet « Freshmile ». Un badge sera délivré à l'automobiliste. La gratuité des rechargements est garantie jusqu'à la fin de l'année. Le service deviendra payant ensuite. A noter que la borne actuellement la plus utilisée en Finistère se situe à Roscoff, place Célestin Séité.

Création d'un jardin partagé

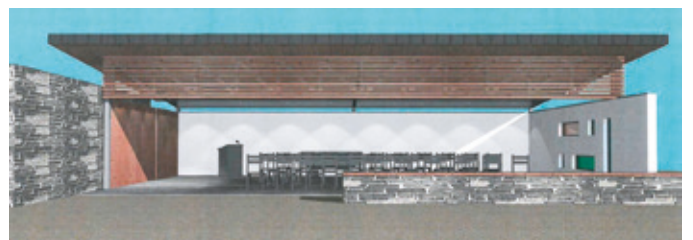
La ville de Roscoff dispose d'un terrain de 800 m² près des services techniques municipaux (allée des Embruns). Ce terrain pourrait être utilisé en tant que jardin partagé par 12 à 15 personnes. Pour que ce projet puisse se réaliser, il est nécessaire que les habitants se portent volontaires et qu'une association soit créée.

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'une commune. Cet espace est animé par une association d'habitants désireux se retrouver dans un lieu convivial pour jardiner ensemble. Ces jardins collectifs permettent de redynamiser la vie de quartier ou de la commune, et ils font l'objet d'une gestion associative loi 1901. Chacun apporte sa contribution et ses idées dans le choix des plantations. Ces jardins de proximité contribuent à l'amélioration et à l'appropriation du cadre de vie, tout en créant des échanges.

Si vous êtes intéressés pour mener ce projet, merci de prendre contact avec Daniel Hyrien, 1^{er} adjoint en charge de l'environnement et des travaux par mail : secretariat.mairie@roscoff.fr ou lors de ses permanences chaque lundi en mairie de 16h à 17h30.

Cimetière Kermenguy : construction d'un bâtiment de recueillement

La commune procède actuellement à la construction d'un bâtiment de recueillement au nouveau cimetière de Lagat-Vran.



Un préau est en cours de construction au cimetière pour accueillir les cérémonies d'obsèques.

Afin que les familles puissent se retrouver dans de bonnes conditions lors des cérémonies d'obsèques, la commune a souhaité construire dans l'enceinte du nouveau cimetière, un bâtiment de recueillement.

Les travaux ont débuté à la fin de l'année 2016, le gros œuvre de ce préau d'une surface de plus

de 100 m² est réalisé par les agents des services techniques. La charpente, la couverture et le bardage seront effectués par des entreprises extérieures. Les travaux estimés à 90 000 € devraient être finalisés dans le courant de l'année.

Roscoff si on sortait ?

**Mars-Avril
2017**

**Toutes les animations sur
www.roscoff.fr**

 **VilleRoscoff**

 **@VilleRoscoff**

Jeudi 2 mars

Connaissance du Monde

Transsibérien II :

Moscou - Baïkal - Mongolie - Pékin.

Réalisé par Christian Durand

14h30 - Cinéma Ste Barbe.

Plein tarif : 6,50 €

Pas de réservation

Rens : Art et Culture à Roscoff - Mme Gayet 06 16 95 89 77

Mardi 7 mars

Soirée Tricot spécial crochet

Bibliothèque Municipale de 20h à 22h

Gratuit sur inscription

Rens. et insc. 02 98 19 31 27

bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Dimanche 19 mars

Conférence Voyage

“L’Albanie à pied, en solo, sans palette”

par Pierre Hurteau

Espace Mathurin Méheut à 15h

Tarifs : 3 € et 1,50 € adhérents Art et Culture

Rens. : Art et Culture à Roscoff

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Mardi 21 mars

Atelier Fabrication Himmeli

Bibliothèque Municipale de 20h à 22h

Gratuit sur inscription

Rens. et insc. 02 98 19 31 27

bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Jeudi 23 mars

Connaissance du Monde

« Des Carpates au Danube : La perle de l’Europe orientale » réalisé par Olivier Bourguet

Cinéma Ste Barbe à 14h30

Plein tarif : 6,50 € - pas de réservation

Rens. : Art et Culture à Roscoff

Mme Gayet : 06 16 95 89 77

Dimanche 26 mars

Stage de danse bretonne

Espace Mathurin Méheut

Rens. 06 82 30 05 36

brigitte-legoff@wanadoo.fr

31 mars

1, 2, 3, 11, 18, 25 et 30 avril

Pièce de théâtre

“Les dix petits nègres”

par la Troupe de l’Estacade

Cinéma Ste Barbe à 20h45

Le dimanche 02/04 à 15h

Tarifs : 8,50 € (plein tarif)

Sam. 1^{er} et dim. 2 avril

Journées Européennes

des Métiers d’Art

Présence de 14 artisans :

vannerie, gravure, création de bijoux,

reliure, céramique...

Espace Mathurin Méheut de 10h à 18h

Entrée libre

Rens. : Association Art Gwenn Ha Du

06 72 84 76 96

www.artistesdufinistere.unblog.fr

Dimanche 2 avril

Foire aux Plantes

“Printemps au Jardin”

Jardin Exotique de 10h à 18h

Une vingtaine d’exposants, tous producteurs de plantes, productions d’arbres fruitiers, plantes médicinales, plantes rares sous nos climats.

Un stand de restauration sera présent sur place.

L’entrée sera de 5 € donnant accès à la foire aux plantes et à la visite du Jardin Exotique.

Rens. Jardin exotique - 09 72 99 11 77

Dimanche 8 avril

Stage d’accordéon

Espace Mathurin Méheut

Rens. 06 82 30 05 36

brigitte-legoff@wanadoo.fr

Dimanche 9 avril

Concert Mouez Rosko

Dans le cadre de

“Mille cœurs pour un regard”

au profit de l’association Retina

Eglise de Roscoff à 15h

Libre participation

Rens. Monique Guyader : 06 74 11 54 34

monique.guyader@orange.fr

Samedi 15 avril

Cabaret «Au café du Canal»

Chansons populaires de Pierre Perret dans un décor dressé pour l’occasion : le bistrot, le patron et les habitués.

Espace Mathurin Méheut à 20h 30.

Tarifs : 15€ / 12€

Rens. : Art et Culture à Roscoff

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Sam.29 et dim.30 avril

Roller Freestyle breton

Championnat Jean-Paul The Boss

Salle polyvalente de 10h à 17h

Petite restauration sur place

Rens. : 06 31 89 87 85

rollerclubderoscoff@yahoo.fr

Dimanche 30 avril

Conférence sur Virginie HERIOT, navigatrice «Madame de la Mer»,

par Dany Guillou, Historienne,

Espace Mathurin Méheut à 15h

Tarifs : 4€ - 2€ adhérents Art et Culture

Rens. : Art et Culture à Roscoff

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Pour connaître toutes les animations et visites proposées sur Roscoff :

Office de Tourisme - Quai d’Auxerre Roscoff

info-roscoff@roscoff-tourisme.com

02 98 61 12 13

www.roscoff-tourisme.com

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 12

communication.mairie@roscoff.fr

www.roscoff.fr





MI-MANDAT BILAN ET PERSPECTIVES

En 2014, la nouvelle équipe « Agir et bien vivre à Roscoff » a été élue et appelée à conduire l'action de la commune de Roscoff sur la période 2014-2020. A travers un programme de mandature élaboré, les élus ont souhaité répondre à différents enjeux pour le développement de la commune et du territoire.

Ce bilan de mi-mandat propose de revenir sur les principales actions engagées et d'en faire un premier état des lieux, ceci afin d'évoquer les perspectives de développement à mettre en œuvre dans la seconde partie du mandat.



AMÉNAGEMENT / VOIRIE

Depuis 2014 :

- maîtrise des dépenses d'énergies (isolation des bâtiments publics, renouvellement des mâts d'éclairage, accessibilité...) à l'école, à l'église, dans les bâtiments municipaux, les ateliers relais...
- travaux d'assainissement et d'effacement de réseaux dans les différents quartiers de Roscoff
- 2014 : aménagement de la rue de Plymouth, Le Mat et Gourvenec – Liaisons douces
- 2014 : étude pour la réhabilitation de l'estacade
- 2014 : réorganisation des mouillages
- 2014 : nouveaux vestiaires et bureaux pour les services techniques
- 2014 : travaux d'entretien au niveau du port
- 2016 : réfection de la toiture de la salle polyvalente
- 2016 : travaux finalisés autour de l'église
- 2016 : ravalement du bâtiment garderie de l'école Moguerou et remplacement des fenêtres
- 2016 : réfection des enduits à l'Espace Mathurin Méheut
- 2016 : nouveaux WC à Roch'Kroum
- 2016 : construction d'un bâtiment de recueillement au cimetière

ENVIRONNEMENT

Depuis 2014 :

- mise en place de navettes gratuites chaque été avec amélioration du service chaque année.
- maintien des labels de la ville (Villes et Villages fleuris, Villes et Villages étoilés, Pavillon Bleu...)
- Espaces Verts : création d'un plan de gestion différencié - nouvelles méthodes d'arrosage, mise en place du zéro-phyto, aménagement paysager de l'enclos de l'Eglise, de la venelle An Iliz, rue Bagot, Bir Hakeim, Roch'Kroum...
- 2015 : aménagement de la Pointe de Perharidy
- 2015 : acquisition d'un triporteur pour le service espaces verts
- 2015 : mise en place d'un règlement local de publicité (plus de 200 panneaux retirés)
- 2016 : installation de bornes pour véhicules électriques
- 2016 : nouvelles illuminations de Noël
- 2016 : conteneurs enterrés place Lacaze Duthiers

ENFANCE JEUNESSE

- 2014 : aménagement de la cour - Centre de loisirs Kerjoie
- 2014 : espace restauration rénové - Centre de Loisirs Kerjoie
- 2015 : mise en place des Temps d'Activités Périscolaires de qualité
- 2015 : restaurant scolaire – lutte contre le gaspillage alimentaire
- 2016 : tarifs plus avantageux pour les services périscolaires
- 2016 : installation de tableaux numériques à l'école Moguerou

SOCIAL / SECURITE

Depuis 2014 :

- organisation du repas des aînés, banque alimentaire...
- 2014 : mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde avec fiche procédure tempête
- 2014 : nouveau local pour la police municipale
- 2015 : acquisition de VTT pour la police municipale
- 2016 : achat de défibrillateurs
- 2016 : création du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)

CULTURE ET SPORT

Depuis 2014 :

- accueil de manifestations nautiques (Solitaire du Figaro, tour de France à la voile, tour du Finistère à la voile, course croisière EDHEC, National Muscadet...)
- 2014 : travaux au cinéma Ste Barbe (façade + étage)
- 2014 : nouveaux rendez-vous d'animations avec Roscoff fête Noël, les Vendredis du Port ou un Dimanche au Square
- 2014 : bibliothèque - révision des tarifs et créations d'ateliers gratuits pour enfants et adultes
- 2015 : réhabilitation de l'Abri du Canot de Sauvetage en lieu d'exposition
- 2015 : nouveau système d'arrosage au Stade de Keraison
- 2015 : soutien à de nouveaux événements associatifs « Jazz'In Rosko », La virade de l'Espoir...
- 2015 : acquisition de nouveaux barnums pour les festivités

COMMUNICATION / TOURISME

- 2014 : refonte du Roscoff Infos et présence sur les réseaux sociaux
- 2015 : accueil de nombreuses équipes TV et notamment du plateau Midi en France
- 2015 : création du roscoff.bzh
- 2016 : obtention d'une étoile au Guide Vert Michelin
- 2016 : obtention du label Station Classée de Tourisme

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2015 : urbanisme – nouveau service instructeur au niveau communautaire
- 2015 : dématérialisation des actes
- 2016 : des agents communaux récompensés (prix du jardinier, trophée de la restauration territoriale)



L'interview



Joseph Séité,
Maire de Roscoff

Joseph SEITE, vous êtes à la moitié de votre mandat. Où en êtes-vous de la réalisation des projets de votre programme électoral ?

« La ville a réalisé de nombreuses actions dans différents domaines. Au-delà de nos grands projets, nous souhaitons améliorer au quotidien notre cité pour les habitants. Dans le domaine de la voirie par exemple, nous continuons à veiller à l'entretien de nos voies pavées, à embellir le centre-ville, sans oublier la campagne, par l'enfouissement des réseaux, par le remplacement des éclairages mais aussi par des aménagements paysagers de qualité. Notre attention se porte également sur la rénovation des bâtiments municipaux pour réaliser des économies d'énergies mais aussi pour assurer une pérennité du bâti existant.

Nous poursuivons notre travail sur les déplacements avec des travaux de mise en accessibilité, le plan de stationnement ou encore la mise en service de navettes.

Nous nous sommes aussi attachés à la sauvegarde du patrimoine communal par d'importants travaux autour de l'église.

Nous apportons les moyens nécessaires pour favoriser l'épanouissement des jeunes : des travaux ont été menés au centre de loisirs Kerjoie (nouvelle cour extérieure, nouvel espace de restauration) mais aussi à l'école Moguérrou (rénovation des salles de classes, achat de tableaux numériques) sans oublier le maintien d'un service de qualité avec la mise en place des temps d'activités périscolaires ou encore le service de restauration scolaire.

De nouvelles animations ont été mises en place avec le soutien des associations locales.

Notre fil conducteur est l'Agenda 21 mis en place depuis 2009 avec comme objectif principal : créer une ville durable. Nos efforts portent leurs fruits, Roscoff dispose d'une très bonne renommée, les données touristiques tout comme l'engouement médiatique pour notre station le démontrent. Il y a de plus en plus de commerces à Roscoff et les entreprises maintiennent le cap malgré des difficultés croissantes, notre rôle est aussi de préserver le tissu économique. »

Que vous reste-t-il à accomplir ?

« L'implantation de la vidéosurveillance au niveau du Boulevard Sainte Barbe, qui sera faite dès réception de la notification de la subvention de l'État, des travaux d'accessibilité et de mise aux normes de bâtiments communaux, la poursuite de l'enfouissement des réseaux et les travaux d'assainissement sont au programme. Et bien évidemment finaliser les projets de notre mandat à savoir la création de l'éco-quartier, la construction du centre nautique ou encore la création de pistes cyclables. Ces gros investissements sont décalés pour des raisons indépendantes de notre volonté de reporter mais pour répondre à des impératifs réglementaires liés à l'environnement ou l'urbanisme. »

Avez-vous dû renoncer à certains projets ?

« Nous n'avons pas renoncé à certains projets mais face à un contexte financier difficile, nous ne pouvons pas tout réaliser sur un seul mandat. Je pense notamment à notre projet de territoire avec l'aménagement du port. La construction de l'éco-quartier et le déplacement du centre nautique sont nos priorités. Lorsque ces aménagements seront finalisés,

nous pourrons alors nous concentrer sur de nouveaux investissements. Si certaines collectivités sont contraintes d'augmenter leurs impôts, de réduire leurs services au public ou leurs investissements, nous pouvons nous féliciter d'avoir des projets de cette ampleur sans pour autant défavoriser le contribuable. »

Qu'entraîne la création de Haut Léon Communauté ?

Nous prenons un nouveau virage avec la création de Haut Léon Communauté. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) change profondément le paysage communal. Certaines compétences jusqu'alors portées par les communes vont être transférées à l'intercommunalité. Le but étant est de réduire dans le temps les coûts de fonctionnement de nos collectivités et d'avoir une plus grande efficacité pour le traitement des dossiers, car plus nombreux à en partager le coût. Le service urbanisme pour l'instruction des autorisations du droit du sol, la politique locale du commerce comme les différentes zones d'activité ou encore le tourisme sont désormais communautaires. Et les compétences obligatoires et optionnelles vont être amenées à évoluer à l'horizon 2020, notamment en matière d'eau, d'assainissement et de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, tout comme les actuelles réflexions sur un éventuel élargissement de la mutualisation sur d'autres services municipaux (bibliothèque, police municipale...). La création de Haut-Léon Communauté est donc la première étape de cette nouvelle intercommunalité dont le futur va se dessiner au fur et à mesure des années.

Vous êtes-vous heurté à des difficultés, ou, à l'inverse, avez-vous eu de bonnes surprises ?

« Concernant les difficultés, j'évoquerai les menaces de fermeture d'établissements roscovites, je pense à la Clinique Kerléna, à la maison de retraite Saint Nicolas ou encore tout dernièrement la fondation Ildys – le centre de Perharidy. Nous vivons une période difficile, que ce soit dans le privé ou le public, dans une perspective de réduction des dépenses. Nous nous efforçons en tant qu'élus de nous battre pour ces entreprises et de prendre position. Je citerai également les terribles attentats qui ont touché notre pays ces dernières années. Nous devons être vigilants et surtout mettre en place des dispositifs de surveillance et de sécurité imposés par l'Etat pour la protection des populations, je pense notamment aux abords des écoles et lors de rassemblements festifs. Ce sont des contraintes supplémentaires mais indispensables.

Parmi les bonnes nouvelles, je peux citer l'obtention du label Station Classée de Tourisme. Malgré les nombreux atouts de Roscoff, il a fallu présenter un dossier très complet pour obtenir ce label d'excellence indispensable à l'économie locale. Je pense également au commerce florissant à Roscoff, (dix nouveaux commerces en deux ans) alors que de nombreuses communes connaissent l'effet inverse. »

Quelle sera votre priorité pour la deuxième partie de votre mandat ?

« Le maintien des établissements et des entreprises sur notre commune, la réalisation de nos projets phares évoqués. Je souhaite aussi conduire une vaste réflexion sur l'aménagement du port, je sais par expérience qu'il faut toujours anticiper. Nous avons, à la fin de l'année 2016, sollicité les acteurs locaux (élus, professionnels, commerçants, associations) pour évoquer ensemble de futures pistes d'aménagement. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) nous épaula sur cette mission et devrait nous fournir prochainement une synthèse du travail effectué à l'occasion des concertations. »

Cap sur 2020 !

Les projets à venir

Finalisation de l'aménagement des rues commerçantes

L'aménagement autour de l'Eglise a été inauguré à la fin de l'année 2016 :

- Place Lacaze-Duthiers
- Rue Albert de Mun
- Rue Louis Pasteur

Ce chantier est l'aboutissement d'un programme étalé sur de longues années dans le but de réaménager toutes les rues commerçantes même s'il reste encore à faire le tour de la place, la rue Armand Rousseau, les Moguerou et une partie de la rue Albert de Mun. Ces travaux ont été entrepris en respectant la qualité du bâti architectural. Déjà aujourd'hui, la rue Edouard Corbière et la promenade du Vil sont reliés à la rue Amiral Réveillère et à l'ensemble des rues commerçantes, ce qui favorise l'attractivité du centre urbain.



Le centre nautique

Le futur centre nautique sera construit sur le Quai d'Auxerre, en contrebas de la rue du Capitaine Coadou.

Les avantages de ce site sont l'accès aisé depuis une zone de stationnement à proximité, des accès et des cheminements traversant, une zone calme et sécurisée permettant une évolution des activités nautiques, une vue panoramique sur le plan d'eau et une cale d'accès à proximité. L'inconvénient principal reste le marnage important, avec découverte de l'estran, ce qui oblige à appréhender les marées pour les activités nautiques. En compensation, il est prévu de prolonger la cale de façon importante dans le vieux port pour avoir un temps plus long d'accès à l'eau.



L'éco-quartier de la Gare

Roscoff, comme les autres stations littorales est touchée par la perte de population jeune à cause du coût de l'immobilier. L'équipe municipale travaille sur une renaissance de la population à travers la création d'un éco-quartier au niveau de la Gare. Le projet s'étend le long des quais de la Gare sur la partie nord et sur la partie sud.

Un lotissement au sud :

Le projet de lotissement de la partie sud est finalisé. Il compte une surface de 9917m² et se compose de 24 lots : 21 petites maisons individuelles et 3 lots comprenant 8 appartements, soit sur la partie sud, 29 logements avec 25% de logements sociaux.

Une voie de desserte au sud limitée à 30km/h desservira le lotissement d'est en ouest.

Des logements collectifs au Nord :

Pour la partie nord, il s'agit de construire de nouveaux logements répondant à la demande actuelle sur la commune : logements plus petits, logements sociaux et logements à destination des primo-accédents, jeunes en particulier.

En dehors de la voie principale à double sens allant du bâtiment gare à la rue de la petite vitesse, une promenade plantée sera également aménagée le long de la voie ferrée. Sur cet espace, environ 107 logements seront construits.

Le permis d'aménager est en cours. L'appel d'offres a déjà eu lieu pour les voiries et réseaux.



Les pistes cyclables

Le projet de pistes cyclables venant de Saint-Pol-de-Léon puis se séparant en deux au niveau du rond-point Bonne Nouvelle pour aller en deux branches, l'une vers le centre ancien jusqu'au casino alimentaire, et l'autre vers le port de Blosson est abouti. Il est prévu de commencer ces aménagements par les endroits les plus délicats pour la sécurité.



Les Johnnies de Roscoff

Le 4 avril 2017, c'est l'ouverture de la saison touristique, à la Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff. Des visites guidées et des animations seront proposées tout au long de la saison. L'occasion de revenir sur une histoire passionnante...

« Petit Jean », était le surnom donné aux Johnnies par les Britanniques. Selon la tradition orale, Henri Ollivier, producteur de légumes de la région léonarde se serait aventuré au début du XIX^{ème} siècle en Grande-Bretagne. Il y serait parti en gabarre*, chargé d'oignons de la région, dans le but de les vendre.

Mais pourquoi des oignons ? Et pourquoi ne pas les vendre en Bretagne ?

Tout d'abord en France, le réseau routier départemental n'est apparu qu'en 1811. Imaginez-vous une charrette remplie de légumes sur les routes de France...cela s'avérait peu praticable et surtout dangereux. La mer restait alors le lieu le plus sûr pour le transport de légumes.



Arrivé en Grande-Bretagne, sa marchandise se vendit comme des petits pains. Et oui, en Grande-Bretagne, l'oignon existait aussi, mais ses saveurs restaient moins délicates que le produit roscoffite. De plus, les qualités de conservation de l'Oignon de Roscoff ajoutait une plus-value non négligeable à l'époque. C'est ce qu'on appelait et qu'on nomme encore aujourd'hui encore « un oignon de garde ».

A son retour, d'autres hommes l'imitèrent. A cette période, au début du 19^{ème}, le commerce de lin déclinait, la préoccupation la plus importante était de gagner de l'argent. Beaucoup d'entre eux suivirent donc la voie d'Henri Ollivier. Les vendeurs, casquettes de marins vissées sur la tête, prenaient la mer direction la Grande Bretagne. Organisés en compagnies**, ils partaient en juillet pour ne revenir qu'à Noël (pour les plus chanceux).

En Grande-Bretagne, ils arpentaient les rues avec leur bâton sur l'épaule. Do you want any oinions ***? s'exclamaient-ils. L'espace d'un instant, quand la porte s'ouvrait, la cliente et le Johnny échangeaient quelques mots. Souvent le Johnny conservait les mêmes clients d'une année sur l'autre. Aujourd'hui quelques Johnnies partent encore en Grande-Bretagne, mais l'organisation de la vente est bien différente.



*Gabarre : bateau à fond plat.

**Compagnie : organisation en groupe des Johnnies composé du chef : le master, le tresseur : le botteleur, et l'apprenti.

*** Voulez-vous des oignons ?

Crédit photos : Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
Natacha ADLERFLIEGEL - 48 rue Brizeux - 29680 ROSCOFF
Tél. 02 98 61 25 48 - P. 06 40 15 87 53
maisondesjohnnies.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Les P'tits Reporters

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, les enfants ont participé à l'atelier « Les petits reporters ».

Merci à Corentin, Tristan, Lucas, Louan, Flore, Cassilde sans oublier Véronique, animatrice au service enfance jeunesse de la ville qui a encadré le travail de nos journalistes en herbe.

Bonne lecture !



VELOUTÉ DE CHOU ROUGE ET POMMES

Flore et Cassilde se sont intéressées à un légume phare de saison, le chou rouge. Elles vous font part d'une recette originale ainsi qu'une idée de déco très simple à réaliser.

A consommer chaud ou froid

Temps de préparation : 5 minutes

Temps de cuisson : 20 minutes

Ingrédients :

- ½ chou rouge
- 2 pommes
- 2 pommes de terre
- 30 cl de bouillon de poule
- 2 cuillères à soupe de vinaigre
- 2 cuillères à soupe de sucre

Préparation de la recette :

- Émincez le chou rouge en lanières.
- Pelez la pomme et coupez-la en quartiers épépinés.
- Pelez les pommes de terre et coupez-les en très fines tranches.
- Faites bouillir un grand volume d'eau salée, ajoutez lui le vinaigre. Faites cuire les pommes et le chou rouge dedans durant 10 min environ.
- Séparément, faites cuire les pommes de terre dans de l'eau bouillante salée durant 15 min environ, elles doivent être tendres.
- Mixez ensemble pomme de terre, chou rouge et pomme. Ajoutez progressivement du bouillon jusqu'à la texture souhaitée. Ajoutez le sucre à votre goût, il permet de compenser l'acidité du vinaigre durant la cuisson du chou.



Loulou Floch

Corentin, Lucas, Tristan et Louan se sont intéressés à la carrière du footballeur saint politaïn Louis Floch. Joueur de 1965 à 1980, Loulou (comme l'avaient surnommé les supporters parisiens) a joué dans plusieurs clubs français tels que Rennes, Monaco, Paris-FC, PSG et Brest. Connu pour être l'ailier le plus rapide de l'ouest, il était un centreur hors pair, à l'origine de nombreux buts. Joueur international, il défendra les couleurs de la France sous le maillot bleu, blanc, rouge lors de 16 sélections entre 1970 et 1973. Après avoir mis fin à sa carrière professionnelle de footballeur, Louis a tenu la maison de la presse à Roscoff qu'il avait acheté quelques années auparavant. Parallèlement, il est resté dans le milieu du ballon rond en collaborant et en entraînant des clubs du Finistère. Homme de grand cœur, il n'a pas hésité en 2009 à mettre ses anciens maillots aux enchères au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Il prépare actuellement un livre, retraçant sa carrière et qui devrait sortir fin 2017.

Coup de cœur

Louan et sa passion pour la guitare

Cela fait deux ans que Louan suit des cours de guitare au CEMA de Saint Pol de Léon et voue une véritable passion pour cet instrument. La guitare dite acoustique ou sèche se compose de trois parties, la tête où l'on trouve les chevilles qui permettent d'accorder (serrer et desserrer) les cordes, le manche composé de plusieurs parties qu'on appelle les touches et enfin la caisse de résonance qui permet d'amplifier le son produit par les six cordes. Dans le cas d'une guitare électrique, il n'y a pas de caisse de résonance car l'instrument est relié à un ampli. Ce qui a séduit Louan ? « Le son que produit la guitare et le fait de jouer rapidement de petites mélodies en utilisant qu'une ou deux cordes ». En grand fan de Kendji Girac, Louan aimerait aujourd'hui réussir à jouer comme le jeune gitan et plus tard prendre une direction plus rock'n'roll avec la guitare électrique.

A vélo : je porte un casque !

A compter du 22 mars prochain, le port d'un casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, sur les voies de circulation ou sur les trottoirs (où les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à circuler). Ce casque devra être homologué : marquage CE,... et attaché ! En cas de non respect de cette nouvelle loi (du 2 octobre 2015, décret du 22 décembre 2016), l'adulte transportant ou accompagnant ces enfants sera passible d'une amende de 4^{ème} classe soit 90€ si elle est payée dans les 15 jours, 135€ au-delà !



Like





Prenez un bol d'air avec le centre nautique de Roscoff

Le centre nautique de Roscoff propose de nombreuses activités à partir des vacances de printemps, l'occasion de découvrir ou de (re)découvrir les côtes roscovites.

Des stages pendant les vacances scolaires

Du 10 au 14 avril (stage de voile 5 demi-journées)

- Jardin des Mers pour les 4-6 ans : découverte du milieu marin, initiation à l'optimist, pêche à pied...de 9h30 à 12h30 du lundi au vendredi

- Optimist à partir de 7 ans : de 9h30 à 12h30 du lundi au vendredi

- Catamaran à partir de 12 ans : de 9h30 à 12h30 du lundi au vendredi

Des activités sur réservation

- Balades Nautiques sur goélette moderne à la découverte de la Baie de Morlaix (10 personnes max.). Sortie en journée ou à la demi-journée avec possibilité d'accoster au Château du Taureau.

- Cours d'habitacles sur Sun 200 en semaine et le week-end : cours particulier ou en groupe restreint de 3 personnes pour un apprentissage individualisé de la navigation côtière. Sortie de 3 h ou à la journée.

Les sorties à date fixe

- Découverte de l'Estran à pied en famille à partir de 6 ans : observation de la faune marine et la flore.

Lundi 13 mars : 12h/14h - Mardi 14 mars : 12h30/14h30 - Mardi 28 mars : 12h30/14h30

- jeudi 30 mars : 14h/16h - jeudi 27 avril : 13h/15h - vendredi 28 avril : 13h30 / 15h30

- Balade Kayak Club : apprentissage technique, découverte des plans d'eau, de la faune et de la flore (ouvert à tous niveaux).

Sorties tous les dimanches de 10h à 13h de mars à juin

- Sorties Catamaran tous les samedis du 11 mars au 24 juin - horaires en fonction de la marée

Plus d'infos : Centre Nautique de Roscoff
Quai Charles de Gaulle - 2 98 69 72 79 - 06 14 34 00 15
cnroscoff@gmail.com - www.roscoff-nautique.com



Cyclo club : consulter les parcours !

Le Cyclo Club Roscovite a édité un livret destiné à informer tous les cyclistes qui souhaitent rejoindre le club. Chaque dimanche matin, aux lieux de rendez-vous et aux horaires indiqués sur la page de garde du livret, les cyclistes se retrouvent et constituent 2 groupes selon la distance choisie. Tous les jeudis, les cyclistes se rassemblent au 20 rue des Capucins à 9h00 en hiver et en fonction du lever du jour, dès que possible à 8h30.

Livret disponible à l'Office de Tourisme

Cyclo club : 06 45 66 24 17

Ecoles : portes ouvertes

Visite des locaux et rencontre avec l'équipe enseignante.

- Ecole Moguerou :

vendredi 10 mars de 16h30 à 19h30.

4 rue Jules Ferry - 02 98 69 72 24
ec.0291073J@ac-rennes.fr

- Ecole Ange Gardien :

samedi 1^{er} avril de 10h à 12h.

rue Célestin Séité - 02 98 61 22 65
ecole-ange-gardien.roscoff@orange.fr

Festival Cultu'R'Mômes

Du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2017, Haut-Léon Communauté organise, en partenariat avec la CAF Finistère et ses partenaires culturels, le Festival Cultu'R'Mômes. Des spectacles, ateliers, ciné-concerts et expositions destinés aux tout-petits, aux enfants et à l'ensemble des familles ainsi qu'aux professionnels de l'enfance animeront les médiathèques, bibliothèques, salles de spectacles et équipements communautaires du territoire de Haut-Léon Communauté.

A Roscoff : Musique Africaine le mercredi 15 mars à 9h30, 10h15 et 11h00 à l'Espace Mathurin Méheut

Rens. et résa par téléphone
au 02 98 69 44 54,
du lundi au vendredi de 9h à 12h.



Programme disponible sur www.pays-leonard.com

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur

CS 60069 - 29680 Roscoff

Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07

accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil – État Civil : 02 98 24 43 00

Service Urbanisme : 02 98 24 43 03

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns

02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau

02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber

02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité

02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff

48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme - Quai d'Auxerre

02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com

www.roscoff-tourisme.com

Haut Léon Communauté

29 rue des Carmes - BP 116

29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44

cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoulm

est ouverte gratuitement aux particuliers des communes de la Communauté de Communes tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Tél. 08 00 22 05 74

Déchets verts

Une benne est installée à proximité de la salle polyvalente (7 jours /7 et 24h/24). Un conteneur pour les sacs plastiques est positionné à proximité. Merci de bien vouloir trier vos déchets.

Services Techniques - 02 98 61 20 42

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire

Mardi 15h30 - 17h30

Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des

travaux et de l'environnement

Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux

affaires scolaires et sociales

Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au

tourisme, au patrimoine et à la culture

Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane MALEGEANT, adjointe à l'animation et

à la vie économique

Lundi 9h00 - 10h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de

l'administration générale et de l'urbanisme

Jeudi 14h00 - 16h00

Jean-Pierre ALANORE, conseiller délégué aux

affaires maritimes

Jeudi 15h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires

rurales et aux sports

Samedi 10h30 - 11h30

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21

et à la communication

Sur rendez-vous

Agir et bien vivre à Roscoff



Le tourisme intercommunautaire dynamisé par Roscoff

La compétence tourisme est devenue communautaire par la loi NOTRe depuis le 1^{er} janvier. Haut Léon Communauté a créé un Service Public

Industriel et Commercial (SPIC) « office du tourisme du Léon » pour assurer la promotion du territoire et l'information des touristes mais aussi commercialiser ses différents atouts (visites, billetterie, produits touristiques...), coordonner les acteurs du tourisme et gérer les équipements.

L'office de Roscoff, station classée de tourisme détentrice de plusieurs labels, synonyme de reconnaissance de qualité, accueille plus de 60% des visiteurs du territoire. C'est donc tout naturellement que Joseph SEITE, Maire, a pris la présidence de ce nouveau service communautaire source d'activité économique et fournisseur d'emplois. Il pourra ainsi faire bénéficier l'ensemble des 33 communes membres de l'office du tourisme intercommunautaire « Roscoff, côte des sables, enclos paroissiaux » de son expérience et de son dynamisme, avec le soutien des professionnels du secteur.

Gilbert CHAPALAIN, Adjoint aux finances et au tourisme

Roscoff Autrement



Communauté de communes du Haut Léon : gouvernance.

Le 1^{er} janvier 2017, la communauté de commune du Haut Léon présidée par Nicolas Floch, maire de Saint Pol de Léon, a vu le jour. La fusion avec la communauté de la Baie du Kernic, le transfert de compétences multiples, amène une gouvernance nouvelle qui va impacter très sensiblement la marge de manoeuvre des maires.

La nouvelle organisation repose sur 5 pôles :

1. Développement territorial et tourisme : responsable Gérard Daniélou, maire de Cléder, 1^{er} vice-président.
2. Service au public : Aline Chevaucher, maire de Plouénan, 2^{ème} vice-président,
3. Aménagement du territoire : Daniel Jacq,

maire de Plouescat, 3^{ème} vice-président,

4. Environnement : Bernard le Pors, maire de Santec, 4^{ème} vice-président,

5. Administration générale et finances : Gildas Bernard, maire de Plounévez-

Lochrist, 5^{ème} vice-président.

Les fonctions des 4 derniers vice-présidents sont plus réduites. Le maire de Roscoff, 8^{ème} vice-président est chargé du tourisme au sein du pôle n°1. Les 4 maires ne disposant pas de vice-présidence, ne font pas partie du bureau de la nouvelle communauté. Néanmoins, 5 élus de Roscoff siègent chacun dans une des commissions. Ils auront un rôle d'autant plus important pour défendre les intérêts de notre commune.

A.M. DENIEUL, B. NOBLOT, M. AUTRET, E. COUCHOURON

<https://roscoffautrement.wordpress.com/>

Roscoff à gauche toute



Et les projets alors ?

Quels sont les grands projets de notre communauté de communes? Il semble qu'il n'y en ait pas. À l'heure où la communauté s'agrandit pour devenir Haut-Léon Communauté, il est nécessaire de faire du lien entre ses composantes. Deux thèmes unificateurs viennent à l'esprit. Un réseau de transport intercommunal permettrait à tous de se déplacer, pour aller faire ses courses ou profiter des services de la ville centre, mais aussi pour se rendre au travail. Si les ressources provenant des deux casinos présents sur son

territoire, celui de Roscoff et celui de Plouescat lui étaient reversées, HLC aurait les moyens de financer un tel projet. Un autre projet au potentiel fédérateur est celui de la construction d'un lycée public sur le territoire. Là ce n'est que la volonté politique de nos élus locaux qui manque, et ce depuis de nombreuses années, car les financements proviendraient essentiellement de la région. Les retombées seraient nombreuses et, dans d'autres régions, les communes se battent pour pouvoir accueillir un tel établissement. Et nous, nous restons là à attendre que le temps passe !

Stéphane AUDIC

<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

En visite chez les Algoplutiens

Si la principale activité au départ en 1993 consistait à récolter puis à vendre des algues pour la décoration des étals des poissonniers, aujourd'hui Algoplus, entreprise roscovite dirigée par Monique Poulet et Michel Perzinsky, transforme dans sa conserverie artisanale une gamme de produits de la mer et de légumes. Retour sur la naissance de cette petite entreprise qui ne connaît pas la crise.

C'est en 1993, après avoir vu un reportage dans l'émission Thalassa sur les algues alimentaires, que Monique et Michel, originaires de Normandie, décident de monter l'entreprise Algoplus. Ils font figure de pionniers sur le micro-marché de l'algue. Seulement douze structures bretonnes travaillent alors sur ce créneau. A l'origine implantée à Saint-Pol-de-Léon, l'entreprise se déplace sur Roscoff en 2000, sur la zone du Bloscon, où elle dispose d'un local plus vaste de 1 600 m², devant permettre de développer l'activité.

Un tracteur et une brouette

Plutôt que de se disperser, les deux amis choisissent de se spécialiser dans l'algue alimentaire. Une loi de 1988 autorise la récolte de douze variétés de consommation et c'est à la faucille, à marée basse, que les gérants procèdent à la cueillette à Roscoff, Santec ou encore Saint-Pol qui offrent un vaste champ d'algues. « A cette époque, nous disposions seulement d'un tracteur et d'une brouette... nos proches nous prenaient pour des fous, ils se demandaient comment nous allions réussir à développer l'entreprise... » se souvient Monique, le sourire aux lèvres.

Lorsqu'ils débutent cette activité, l'algue est encore un produit marginal aux yeux des français. « Un énorme travail nous attendait pour démocratiser l'algue et concevoir des produits attractifs », raconte Monique. Mais le binôme, infatigable, possède une bonne dose de détermination et le goût pour les challenges.

Dans les années 2000, l'Etat interdit l'usage de décorations en plastiques sur les étals des poissonniers. L'idée germe alors d'utiliser du fucus d'algues. Algoplus décroche le marché et fournit alors les poissonniers de la grande distribution. « Ce fut une véritable aubaine pour notre entreprise car nous pouvions ainsi percevoir un revenu suffisant pour développer notre activité. Nous continuons d'ailleurs à livrer du fucus, ce sont en moyenne six tonnes d'algues de décoration qui sont encore expédiées chaque semaine. » explique t-elle.

Une conserverie artisanale

Algoplus souhaite créer une conserverie artisanale avec des produits de qualité autour des algues. Après de nombreuses tentatives, les deux amis réussissent à développer leurs propres procédés de fabrication. Une fois moissonnée à la main et en veillant à préserver la repousse, la matière première,



Monique et Michel, fondateurs d'Algoplus à la cueillette d'Himantalia Elongata au large de Roscoff

l'algue est traitée directement en atelier, séchée et saumurée, un procédé qui permet de la conserver trois mois. C'est Michel, ancien restaurateur qui met au point les recettes culinaires. Les algues alimentaires, laitues de mer, fucus sont rarement utilisées seules, elles servent plutôt d'aromates et entrent dans la composition de mets ou condiments comme les terrines de saumon, les moutardes ou les soupes de poissons. « Les premiers temps ont été difficiles... puis le phénomène apéritif dinatoire est devenu à la mode. Michel, a alors inventé un petit bocal de rillettes de poissons « façon conserve », le support a séduit les consommateurs et les ventes ont littéralement explosées » se souvient Monique.

L'entreprise emploie aujourd'hui plus de 30 salariés et a largement développé ses activités. Les produits proposés ne s'arrêtent pas qu'aux algues, ils se sont diversifiés avec la fabrication de rillettes, légumes et condiments marins, thés, infusions, et autres produits sucrés. Les dernières nouveautés de la PME ? Des recettes de légumes du Pays du Léon : rilette d'artichaut, de chou-fleur à l'andouille, de brocolis ou encore de potimarron. « Nous reproduisons ce que nous avons créé avec l'algue ou le poisson, toujours dans une optique 100% chair, la qualité est notre marque de fabrique » rappelle Monique.

Et bientôt un restaurant...

Profitant d'une boutique en vente directe, Monique propose une visite guidée gratuite, afin de faire découvrir le métier de goémonier suivie d'une dégustation de produits. « Lors de mes visites, les gens me demandaient souvent où ils pouvaient déguster des algues ».

Le duo se lance alors un nouveau défi : ouvrir un restaurant proposant des plats à base de ces légumes de mer. « Nous disposions d'un local non loin de l'atelier mais sans vue sur mer, je tiquais un peu par rapport à cela car je souhaitais que la clientèle déguste nos plats dans un environnement ouvert... Au début de l'année, nous avons appris que l'établissement « Chez Janie » était à vendre et nous voilà les heureux propriétaires d'un hôtel restaurant sur le vieux port ! Nous avons déjà travaillé sur la carte et l'ouverture est prévue le 20 mars. Ce restaurant est le résultat d'un long travail, voilà 24 ans déjà que nous défendons et démystifions l'univers des algues, le pari semble réussi... » conclut-elle.

Les Algoplutiens, c'est sûr, n'ont pas fini de nous étonner !

Plus d'infos : www.algoplus-roscoff.fr